

CONCOURS IMAGES NUMERIQUES

7^{eme} FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA GACILLY

REGLEMENT

1 Dans le cadre du 7eme Festival international de La Gacilly 2010, un concours d'images numériques est organisé en partenariat avec le Club Photo de La Gacilly

2 Ouvert aux amateurs

3 Règlements sur les droits à l'image et des auteurs selon les règlements FPF, FIAP, PSA, ISF en vigueur.

4 Thème 1 Libre couleur

SECTION A

Thème 2 Créativité

SECTION B

La section libre acceptera les images "nature"

Toutes les formes d'expression et de représentation sont admises pour la "créativité".

5 Envoi des images, 2 solutions

En fichier numérique sur CD-rom, Un seul CD par auteur, image Jpeg de 1024 Pixels dans la plus grande dimension, fichiers référencés comme sur le bordereau officiel, téléchargé sur le site du festival ou du club, avec nom d'auteur, distinctions, titres des images.

Adresse : Club photo de La Gacilly

BP 41

56204 LA GACILLY

FRANCE

Ou de préférence

En envoyant des fichiers numériques par internet sur le site du Club photo de La Gacilly, en images Jpeg 1024x768 pixels. Chaque fichier référencé comme demandé sur la page d'enregistrement en ligne sur le site du festival ou du club et selon les instructions.

Adresse :

HYPERLINK "http://www.clubphotolagacilly.com" www.clubphotolagacilly.com

6 Nombre d'images :

4 images par auteur, et par section, nombre d'auteurs illimité par club

Identification selon le bordereau ou la page d'enregistrement

nom des fichiers

Nom.prénom-section (A ou B) numéro d'ordre 1 à 4

Exemple: [cambornac.michel-A1.jpg](#)

Titre de l'image ; selon le bordereau ou la page d'enregistrement

Participation financière : 10 €uros par participant pour une section et 15 €uros pour les 2 sections.

De préférence paiement par Paypal (ou par chèque pour la France uniquement)

Ou envoi cash avec le CD-rom

TOUT ENVOI SANS REGLEMENT NE SERA PAS PRIS EN CONSIDERATION ET IES IMAGES NE SERONT PAS JUGE.

8 Avoir une adresse électronique pour les notifications et envoi des résultats

9 Prix : des **médailles** des institutions de parrainage et des mentions, ainsi que des lots offerts par les partenaires: **Produits photographiques et livres** . Un seul prix par auteur

Calendrier : **12 avril 2010 date limite de réception,**

Jury le 18 avril 2010

le jugement se fera par section et par projection à la résolution de 1024 X 768

Notification par Email le 23 avril

Envoi des Cd-rom : 12 juin 2010

11 Catalogue sur CD-rom et sur site Internet

12 Présentation : 1 séance de projection lors de la remise des prix et projections tous les jours pendant le festival (juin à septembre).

13 Remise officielle des prix le samedi 05 juin 2010 lors de l'inauguration du 7eme festival

14 Jury:

Fernand ALBERT EFIAP

Monique DIGARD EFIAP

Daniel LORAY

Sup:

André BELLAMY

15 Les participants garantissent qu'ils sont les seuls possesseurs des droits et éléments de leurs images et autorisent gratuitement les organisateurs à utiliser leurs images pour la promotion du concours et du 7eme Festival Photo de La Gacilly.